Annulation de la vente d'un terrain

Construction

PostÃ© par: lettres types

Publiée le : 24/11/2007 18:15:20

Madame, Monsieur,

Nous avons signÃ© en date du (date) un compromis de vente pour un terrain sis (lieu du terrain) pour un montant de (montant) euros.

Nous vous informons que le projet immobilier prÃ©vu sur ce terrain est remis en cause suite au refus de la mairie de nous octroyer le permis de construire. En effet, la parcelle est classÃ©e en zone inconstructible.

Cela rend donc impropre l'usage auquel Ã©tait destinÃ© ce bien.

Aussi et conformÃ©ment Ã l'article 1644 du Code civil, nous vous sollicitons afin d'obtenir le remboursement pur et simple des sommes versÃ©es au titre de cet achat.

Vous remerciant de toute la promptitude avec laquelle vous traiterez notre demande, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguÃ©es.

Annulation de la vente d'un terrainÂ Â